

# Compiègne, des loyers gratuits pour venir habiter au milieu des dealers... en France, en 2017...

écrit par Marcher sur des oeufs | 13 avril 2017

Il paraît que les anciens locataires, évacués car menacés ne veulent pas revenir, même avec la carotte. L'Opac le reconnaît « leur vie était en danger »...

Vous avez vu et entendu ce fait, énorme, sur les medias de propagande ?

Quant à savoir pourquoi il y a des dealers qui font la loi impunément, ça c'est une autre affaire.

Elle s'appelle Eurabia.

Elle s'appelle Europe.

Elle s'appelle immigration et islamisation massives.

Elle s'appelle peur des immigrés violents.

Elle s'appelle peur des émeutes.

Elle s'appelle peur de ne pas être élu.

Aux dernières nouvelles ils osent prétendre que l'insécurité et la délinquance ont baissé...

Certains politiques, comme Valls, s'évertuent pourtant à expliquer aux Français qu'il n'existe pas de zones de non-droit sur notre territoire... L'offre de la dernière chance. L'Office public d'aménagement et de construction (OPAC) de l'Oise espère repeupler trois bâtiments de la cité de Clos des Roses, square Baudelaire, à Compiègne. Pour motiver

d'éventuels locataires à venir poser leurs valises dans ce quartier stigmatisé par la présence de nombreux trafiquants de stupéfiants, l'Opac mise sur la gratuité des loyers pendant une période donnée révèle le Courrier Picard.

Quatre mois de loyers gratuits pour les dix premières attributions, trois pour les 10 suivantes, puis deux et enfin un mois pour les derniers qui accepteraient de (re)venir habiter au square Baudelaire, dans le quartier du Clos-des-Roses, aux numéros 4, 8 et 9. C'est la proposition faite par l'Opac pour séduire des locataires. Ils pourront également quitter leur logement actuel sans préavis.

« Nous avons décidé de mettre en place cette démarche commerciale, pour avoir une chance de remplir ces bâtiments. Avant même l'évacuation, il y avait une fuite des locataires. Certains demandaient à partir, on les maintenait ici pour des raisons économiques, jusqu'à ce que leur vie soit en danger. Légalement, ils sont prioritaires. S'ils veulent revenir, ils le peuvent. Un seul n'a pas exprimé de refus », assure Arnaud Dumontier, président de l'Opac de l'Oise.

Une ancienne habitante confie avoir refusé cette offre : « Je n'étais pas au courant de ces rabais, mais de toute façon, les déménagements, ce n'est pas fait pour moi. Je suis toujours dans le quartier, à deux pas du square Baudelaire, dans un logement plus grand, alors je ne vais pas repartir dans les démarches administratives. Je suis très bien là où je suis actuellement. »

Le président de l'Opac annonce que les portes de sécurisation installées sur les cages d'escalier 4, 8 et 9 du square Baudelaire vont être enlevées. « Pendant un mois, nous allons observer ce qui se passe. Si tout va bien, on relouera. »

Les volontaires seront triés sur le volet : « La ville de Compiègne donnera son avis sur les attributions, cela nous évitera d'avoir ensuite des critiques. Ils pourront ainsi voir à quel point c'est difficile de reloger des personnes au Clos », indique le président de l'Opac. Philippe Marini, maire LR de Compiègne acquiesce. « Les choses reviennent à l'état naturel. Nous allons travailler en partenariat. »

L'élu confirme également qu'il acceptera l'aide de l'Opac, qui propose son concours financier pour équiper le quartier de vidéo-protection sur les espaces extérieurs.

Cindy Lécrivain

<http://www.courrier-picard.fr/23072/article/2017-04-10/compiegne-lopac-brade-les-loyers-pour-faire-revenir-des-locataires-au-square>